

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 13 juin 18h15

<u>Education Nationale</u> : Présents : Directrice de l'école – Présidente. Les enseignants de l'école Excusée : Mme Ducasse (Inspectrice de l'Education Nationale)	<u>D.D.E.N</u>	<u>Représentants des parents d'élèves</u> : Présents : APEIH : Mme Gibert, Mme Martinez, Mme Jaillet, Mme Luyt, Mme Boucher, M. Makki, FCPE : Mme Taphanel, Mme Bresson, Mme Desmots	<u>Conseiller municipal</u> : Mme Brigitte Chatellet
---	----------------	---	---

1- Fonctionnement du conseil d'école

- Présentation des membres du conseil d'école
- Désignation du secrétaire de séance : Mme Luyt, APEIH
- Adoption à l'unanimité du 2e procès-verbal de l'année scolaire 2022-2023

2- Fonctionnement de l'école

• Le projet d'école et de territoire

Des actions sont poursuivies comme le cahier d'écrivain du CP au CM2 afin de travailler le langage oral et écrit, des actions communes à l'école sont réalisées pour créer un sentiment d'appartenance (danse collective, trombinoscope, journal de l'école...), un défi mathématique par niveau à chaque période pour développer les compétences en calcul mental. Enfin, des actions de bien-être à l'école sont mises en place comme le travail autour des émotions et autour du harcèlement dans le cadre du protocole pHARe et de la liaison CM2/6^e avec le collège Lamartine.

Pas de situation de harcèlement connu à ce jour et aucune sur l'année. Le dialogue et l'écoute entre les élèves et les enseignants est mis en place ce qui permet de prévenir les situations de harcèlement.

3- Vie de l'école

- Bilan de l'année scolaire

De nombreux projets ont pu aboutir compte tenu du retour à la normale au niveau sanitaire.

Sorties à la graineterie, à la salle Cassin pour des spectacles pour de nombreuses classes. Projets en lien avec le centre culturel de Houilles : Projet d'arts plastiques pour la classe de CPp avec un vernissage le jeudi 16 juin, projet musicale avec écriture, chorégraphie et création musicale pour la classe de CM2d/h et restitution à la salle Cassin lors du spectacle.

Activités sportives : rugby (CP, CE2, CM1), tennis (CE1), escrime (CE1), Handball (CM2).

- Des conférences interactives ont eu lieu à l'école pour plusieurs classes.
- Activité natatoire : Pour toutes les classes cette année. Il est encore et toujours à noter des problèmes de transport avec le car affrété par la municipalité malgré un planning envoyé au prestataire par la Mairie. Quelques séances ont donc été annulées pour un certain nombre de classes.
- Sensibilisation à la solidarité dans le cadre de la collecte de matériel pour une association de Houilles. Merci pour votre générosité.
- Réunions régulières des conseils de délégués et une participation active de leur part. Propositions d'action comme la lettre adressée à M. le Maire pour la création de toilettes au 2^e étage, mise en place d'un.e secrétaire de séance.
- 2e édition d'utilisation raisonnée des écrans : retour très positif de la part des élèves qui se sont bien investis dans cette action. Merci aux associations de parents pour leur accompagnement avec la mise en place d'un livret. Intervention de la diététicienne dans les classes de CP, CE1 et CE2 pour travailler sur la composition d'un goûter, débats autour des écrans dans les classes. Merci à la municipalité pour son soutien lors de l'impression des livrets d'accompagnement aux familles. Merci aux associations de parents pour la prise en charge du festival du livre lors de cette semaine.
- Les menus créés et sélectionnés par les délégués suite à l'intervention de la diététicienne et à l'accompagnement des enseignants l'année passée ont été proposés à l'ensemble des écoliers de la ville cette année. Cela met du sens sur le travail réalisé en classe.
- Projet Moby : une 2^e réunion du comité Moby s'est tenue le 20 avril à 18h00 en présence d'enseignants, de représentants de parents de la FCPE, d'un représentant de la municipalité et de la directrice. Ce comité après analyse des différents diagnostics réalisés par les parents a permis de sélectionner 5 actions.

Les voici :

- Revoir l'accès pour l'entrée dans l'établissement : Création d'une rue scolaire
- Sécuriser les trottoirs (installation de poteaux/barrières)
- Prévoir la rénovation et l'élargissement des trottoirs
- Améliorer l'éclairage public à l'entrée de l'établissement
- Etude d'un trajet piéton depuis la Main de fer

En lien avec ce projet, l'école a participé au Défi moov' du 12 mai au 16 mai. Nous avons noté que de nombreuses familles se sont engagées dans ce défi. Nous les félicitons. L'école a fini 8^e sur 28. Bravo à tous !

Par ailleurs, des ateliers ont été proposés le lundi après 16h30 aux enfants et aux familles, la météo a contrarié les ateliers proposés. Peu

de familles se sont présentées en dehors des parents venant chercher les enfants au périscolaire. C'est dommage. Enfin, nous remercions Marjorie, la coordinatrice du périscolaire, et son équipe pour le prêt du préau pendant le temps périscolaire.

- Cérémonie du 8 mai 1945 pour les CM2 à la Marine nationale à Houilles, le 11 juin. Les classes de Détraves y ont participé. Un dépôt de gerbe a eu lieu par une de nos délégués de classe de CM2.
- La cérémonie de fin de cycle pour les CM2 aura lieu fin juin/début juillet avec les enfants et l'équipe enseignante.
- La fête de l'école s'est déroulée le 9 juin. Merci à l'équipe enseignante, aux représentants de parents et à l'ensemble des familles pour leur participation active pour que les élèves aient une belle soirée sans écran. L'équipe enseignante note une mobilisation des parents moins importante cette année.
- Création du potager de Détraves. Il se situe entre la maternelle et l'élémentaire. Deux classes de CP ont déjà planté des légumes des fruits et des plantes aromatiques donnés par la ville (tomates, concombre, courgette, aneth, basilic...)
- Le projet musique avec la Police nationale : Deux classes (CE1c et CPIg) ont pu aller en immersion au site de Vélizy, 4 classes participeront au ravivage de la flamme à l'arc de Triomphe, nous remercions M. Moyon pour son aide et son soutien. Nous sommes en attente d'un 2^e devis pour avoir une restitution de l'opéra au TPE de Bezons. La ville nous soutient dans ce projet et participera au financement de la salle.
- L'APEIH interroge l'équipe enseignante sur le choix des dates de sorties de fin d'année. Les enseignants expliquent avoir fait plusieurs devis et que les dates leur ont été imposées par les entreprises de car.

- **Liaison école/collège :**

Des rencontres vont avoir lieu entre la directrice et les différents collèges (Lamartine et Maupassant) afin d'échanger sur le parcours des élèves. Les dossiers d'inscription pour le collège Lamartine et le collège Maupassant ont été transmis dès réception aux familles. Les futurs élèves de Lamartine ont pu visiter le collège le jeudi 25 mai. Les futurs élèves de Maupassant ont visité le collège le mardi 18 avril.

- **Liaison maternelle/élémentaire :**

Les élèves de grande section des deux écoles maternelles, Casanova et Frapié, alimentant l'école Détraves viendront visiter l'école et déjeuneront à la cantine. Pour Frapié, ce sera le 19 juin et pour Casanova le 22 juin, à confirmer puisqu'une sortie des CP est prévue le même jour.

- **Bilan RASED**

L'enseignante à dominante pédagogique du réseau intervient sur quatre établissements (Velter, Buisson, Bréjeat, Détraves). En période 1, elle a accompagné 4 élèves de CE1 pour une aide en maths avec les élèves de l'UPE2A.

En période 4 et 5, elle est intervenue sur les grands sections de 3 écoles maternelles à raison de 2 séances par semaine sur chaque GS dans le cadre d'une entrée sécurisée au CP (compréhension, langage oral, phonologie et essais d'écriture) + un suivi de quelques CP et CE1 sur les 4 écoles élémentaires.

Nous remercions Mme Besombes pour son engagement de grande qualité auprès de nos élèves ainsi que Mme Lazreg, la psychologue scolaire, qui a réalisé des bilans et a pu accompagner des élèves sur le temps scolaire.

L'enseignante à dominante relationnelle qui intervient sur 15 écoles n'a pas pu intervenir sur Détraves car à temps partiel puisqu'en formation. Des priorités se trouvaient sur d'autres écoles.

Cependant, l'année prochaine, elle sera à temps plein et pourra donc intervenir sous forme de co-interventions/co-enseignements avec les enseignants et/ou auprès de petits groupes d'élèves puisqu'elle dispose d'une belle salle.

- **Bilan de la coopérative**

Solde de la coopérative : 6 433 euros au 8 juin mais d'autres dépenses seront à imputer suite aux sorties des classes.

Montant des dépenses depuis le début de l'année scolaire : 24 304 euros au 8 juin

Montant des dons pour le 2^e appel : 4 817 euros

L'argent de la coopérative a servi à payer les ateliers, conférences et sorties des classes sur toute l'année scolaire. Un réassort du matériel de jeux pour la cour de récréation (ballons en mousse et petites balles pour jouer à la main) a pu être fait. Cependant un second appel au don a été nécessaire pour finir l'année scolaire. Les trajets en car ayant très fortement augmenté. Généralement, l'équipe enseignante a indiqué sur les mots de sortie des enfants le coût pris en charge par la coopérative de l'école.

La fête de l'école a rapporté 2 361,36 euros. Compte tenu du second appel au don, il avait été décidé la gratuité de l'ensemble des ateliers lors de la fête.

La coopérative a pour projet l'achat de matériel de jardinage pour l'année scolaire.

- **La rentrée scolaire 2023**

A ce jour, les effectifs de l'école sont les suivants : CP : 75, CE1 : 98, CE2 : 70, CM1 : 85, CM2 : 82. Total pour l'école de 410 élèves.

Pour les inscriptions, la directrice a rencontré chaque parent afin d'expliquer le fonctionnement de l'école. Elle a fourni à chaque famille un livret d'accueil avec les informations et coordonnées nécessaires. La directrice tient à souligner que la période d'inscription a été compliquée cette année. En effet, de trop nombreuses familles n'ont pas fait la démarche de prendre rendez-vous malgré l'information communiquée par le service scolaire de la Mairie et les relances faites par les directrices de maternelle. La directrice a dû donc appeler individuellement chaque famille, environ 16 familles pour rappeler qu'elle devait inscrire leur enfant à l'école. Il est à noter que cela concernait majoritairement des familles ayant déjà un enfant en élémentaire donc connaissant la procédure. Il en a été de même pour la fiche de renseignements. C'est bien regrettable de compliquer la tâche de la directrice.

Concernant l'équipe pédagogique, M. Gontier part à la retraite à la fin de l'année scolaire. Merci pour son professionnalisme, son investissement, son dynamisme au sein de l'école Détraves durant toutes ces nombreuses années. Mmes Douet, Haouas, Micaelli et M.

Leoni quittent également l'établissement. Merci à eux pour leur engagement. La répartition des enseignants par niveau n'a pas été annoncé lors du conseil d'école.

L'APEIH interroge la directrice par rapport à la directive ministérielle des CP et CE1 avec des effectifs maximum de 24 enfants par classe. La directrice rappelle qu'il s'agit d'une préconisation et non d'une obligation et que sur l'établissement le choix a été fait de ne pas créer de doubles niveaux.

Merci à l'ensemble des AESH qui accompagnent nos élèves à besoins particuliers et qui réalisent un accompagnement de qualité. Merci aux représentants de parents d'élèves pour leur investissement et leur collaboration pendant toute cette année scolaire. Certains nous quittent pour d'autres établissements. Merci pour leur participation et leur soutien.

4- Périscolaire

Navette scolaire

La directrice a reçu copie de la lettre qui a été adressée aux parents d'élèves du secteur Frapié/Détraves.

La municipalité à la suite du sondage a donc décidé des évolutions suivantes « la modification des horaires avec la suppression du ramassage scolaire à 16h30, la mise en place de modalités d'inscriptions nouvelles selon des critères d'accès prioritaires en fonction du lieu de domicile, de l'âge des enfants, et des places disponibles, la nécessité de régler au préalable des frais d'inscription forfaitaires de 150 euros par enfant et par an. La mise en oeuvre est prévue à la rentrée de septembre.»

5- Sécurité et équipement

Sécurité incendie

Un exercice incendie a eu lieu le 30 mai. Tout s'est bien déroulé.

Commandes des fournitures

Un gros travail avec des directrices a été réalisé en concertation avec le service scolaire. Suite à ce travail, les catalogues ont été ouverts. De nombreuses références sont donc accessibles. Cependant, l'équipe enseignante a constaté une augmentation importante des prix alors que les budgets par école n'ont pas augmenté. Il est donc très difficile pour les classes de fonctionner avec le même matériel que l'année passée. Sans parler des CP qui doivent à la fois commander des fichiers en mathématiques et la méthode de lecture. Enfin, les cahiers peuvent avoir pris entre 30% et 40 % d'augmentation. Malgré tout il ne sera pas demandé de matériel supplémentaire aux familles pour la rentrée.

VNI

- Installation pendant les vacances de printemps de trois VNI. Ils ont été installés dans les classes de CP. Il est à noter que l'école Détraves n'est pas équipée à 50% comme d'autres écoles de la ville. Puisque le VNI de Mme Batisti Thomas et celui de M. Ribeiro ne peuvent pas être comptabilisés. Mme la Directrice a donc interrogé le service scolaire. Il lui a été répondu par Mme Simonin que lors de la prochaine dotation, le service scolaire et informatique tiendront compte des particularités de Détraves pour se retrouver à égalité avec les autres écoles. Une nouvelle dotation de deux VNI a été faite à l'école et permet d'avoir 50 % de l'école dotée.

Travaux

- Il manque toujours le carrelage sur la crédence dans la salle des maitres.
- Suite au courrier envoyé par les délégués de classe à M. le Maire concernant les toilettes du 2^e étage, une réponse leur a été apportée. M. le Maire, par la voix de Mme Simonin, a indiqué que des toilettes seraient créées au 2^e étage pendant l'été. Le directeur technique est passé vendredi 9 juin avec l'entreprise. Compte tenu de la place, 4/5 toilettes mixtes devraient être créées avec lavabo pour les mains. Un ascenseur sera également construit. Les travaux devraient s'étaler jusqu'en automne.
- Nous attendons toujours nos armoires de la salle des maitres qui se sont affaissées l'année dernière. Les armoires installées sont belles mais elles ne sont pas robustes. Les meubles qui étaient fabriqués par le service menuiserie étaient plus solides et correspondaient bien aux besoins des équipes enseignantes.
- Clôture côté logement de fonction, non fermée. Cette situation dure depuis septembre 2020. Des photos par les services municipaux ont été prises, il y a plusieurs mois. Quand sera-t-elle fermée pour la sécurité de tous ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

A Houilles, le 13 juin 2023

La secrétaire,
Mme Luyt

La présidente,
La directrice de l'école